



Union
syndicale
Solidaires

Communiqué de presse

Paris, le 10 avril 2023

Remplacement de courte durée : les mauvaises réponses du Ministre !

Alors que les personnels de l'Éducation nationale revendiquent de véritables augmentations de salaire, le Ministre Pap Ndiaye entend utiliser la revalorisation salariale comme un cheval de Troie pour imposer une augmentation du temps de travail aux enseignant·es du second degré avec le remplacement à l'interne.

Le Ministre a fait le constat erroné dans le journal Le Parisien du 3 avril 2023 de 15 millions d'heures non remplacées à cause des absences de courte durée dans le second degré. Or, la Cour des Comptes relève dans un rapport de 2021 que parmi les 15 millions d'heures non effectuées, seules 2,5 millions correspondent à des absences de courtes durées, parmi lesquelles 500000 font l'objet d'un remplacement. 96% des absences d'une durée supérieure à 15 jours sont remplacées dans le second degré.

Néanmoins, après la suppression de plus de 8000 postes depuis 2017 dans le second degré, les personnels remplaçants (TZR) sont tou·tes affecté·es à la rentrée et les viviers de remplaçant·es sont très faibles. Dans les académies les plus demandées, les personnels TZR attendent de nombreuses années avant d'obtenir un poste fixe.

Plutôt que d'ouvrir les recrutements et de titulariser les personnels contractuels, le Ministre de l'Éducation nationale veut conditionner une partie de la revalorisation promise par le candidat Macron pendant la campagne électorale à la réalisation de remplacements à l'interne avec le "Pacte". Les enseignant·es du 2nd degré qui accepteraient le Pacte devront remplacer leurs collègues absents.

Fédération SUD Éducation

31 rue de la Grange aux Belles,
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org



Le remplacement "à l'interne" existe déjà dans les établissements scolaires : les enseignant·es peuvent être rémunérées en heures supplémentaires s'ils et elles acceptent de remplacer un·e collègue absent·e. Or peu de personnels acceptent de procéder à ces remplacements compliqués à mettre en œuvre avec des emplois du temps contraints et parce qu'ils ont déjà trop de travail ! Les personnels dénoncent unanimement la surcharge de travail dont résulte le manque de personnels enseignants, de Vie scolaire et médico-sociaux. Pour que la mesure du Ministre fonctionne, il faudrait qu'un quart des 480000 enseignant·es du secondaire entrent dans le Pacte, c'est illusoire.

Cette mesure est symptomatique de la politique du Ministre qui impose de mauvaises réponses à de vraies problèmes. Le "Travailler plus pour gagner plus" ne peut qu'aggraver les conditions de travail déjà dégradées des enseignant·es.

SUD éducation revendique l'abandon du Pacte, le recrutement de personnels à hauteur des besoins et la titularisation de tous les personnels.